

## HONORAIRES GESTION

Barème des honoraires en vigueur à la date du 15 juillet 2019, en pourcentage du montant de la rente en cours :

Bien occupé à usage d'habitation en habitat individuel :	5 % TTC*	Minimum 15 € TTC* / mois
Bien occupé à usage d'habitation en copropriété :	6 % TTC*	Minimum 18 € TTC* / mois
Bien occupé à usage industriel et commercial :	8 % HT	
Bien libre de toute occupation :	5 % TTC*	Minimum 15 € TTC* / mois
Gestion de plus de 10 biens :	3,60 % TTC*	

Barème des honoraires en vigueur à la date du 1er janvier 2021, lorsqu'il n'y a pas de rente :

Bien occupé à usage d'habitation en habitat individuel :	50 € TTC	/ an
Bien occupé à usage d'habitation en copropriété :	200 € TTC	/ an

Les HONORAIRES SONT À LA CHARGE du MANDANT

Prestations particulières :

- Indexation annuelle de la rente viagère : 1% TTC\* Minimum 50 € TTC\* / an`
- Prestations non prévues dans le cadre de la gestion viagère : une vacation horaire de 50 € HT pourra être appliqué.
- Autres prestations : Sur devis.

**\*Honoraires TVA incluse aux taux légal en vigueur de 20%.**

Si la législation venait à modifier ce taux, les montants indiqués seraient modifiés en conséquence.

## HONORAIRES TRANSACTION

### Viager et vente à terme

Barème des honoraires en vigueur à la date du 5 mars 2021 calculés sur la valeur du bien :

Valeur de 0 à 100.000 Euros	Forfait de 8.500 Euros
Valeur de plus de 100.000 Euros à 150.000 Euros	9,5% TTC*
Valeur de plus de 150.000 Euros à 200.000 Euros	8,5% TTC*
Valeur de plus de 200.000 Euros à 300.000 Euros	7,5% TTC*
Valeur de plus de 300.000 Euros à 400.000 Euros	7% TTC*
Valeur de plus de 400.000 Euros à 800.000 Euros	6,5% TTC*
Valeur supérieure à 800.000 Euros	6% TTC*

### Vente classique

Barème des honoraires en vigueur à la date du 5 mars 2021 calculés sur la valeur du bien :

Valeur de 0 à 100.000 Euros	Forfait de 8.500 Euros
Valeur de plus de 100.000 Euros à 150.000 Euros	9% TTC*
Valeur de plus de 150.000 Euros à 200.000 Euros	8% TTC*
Valeur de plus de 200.000 Euros à 300.000 Euros	7% TTC*
Valeur de plus de 300.000 Euros à 400.000 Euros	6,5% TTC*
Valeur de plus de 400.000 Euros à 800.000 Euros	6% TTC*
Valeur supérieure à 800.000 Euros	5,5% TTC*

**\*Honoraires TVA incluse aux taux légal en vigueur de 20%.**

Si la législation venait à modifier ce taux, les montants indiqués seraient modifiés en conséquence.

Les HONORAIRES sont à la charge du VENDEUR.